



**J'atteste sur l'honneur** qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil.

Je déclare n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s)

Si tel n'est pas le cas,

J'ai déjà formulé la ou les demande(s) de changement de prénom(s) mentionnée(s) ci-dessous :

Date et lieu de la demande	Autorité saisie	Date de la décision rendue

**Je demande également la mise à jour des actes de l'état civil listés ci-dessous, dès lors que le changement de prénom(s) demandé aura une incidence sur ces actes :**

**Mon acte de naissance** : Naissance le ..... à .....

**Mon acte de mariage** (le cas échéant) : Mariage le ..... à .....

**L'acte de naissance de mon conjoint** (le cas échéant)

NOM du conjoint : .....

Prénom(s) du conjoint : .....

Date et lieu de naissance (ville, pays) du conjoint : .....

**L'acte de naissance de mon partenaire de PACS** (le cas échéant)

NOM du partenaire : .....

Prénom(s) du partenaire : .....

Date et lieu de naissance (ville, pays) du partenaire : .....

**L'acte de naissance de mon/mes enfant(s)<sup>(4)</sup>** (le cas échéant)

	Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant
NOM			
Prénoms(s)			
Date de naissance			
Lieu de naissance			

Je suis de nationalité étrangère<sup>(5)</sup> et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de ma loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis informé(e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont je suis ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue. Je procéderai aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à ..... le .....

Signature du déclarant :

<sup>(4)</sup> Si vous avez plus de trois enfants concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

<sup>(5)</sup> Si vous possédez une double nationalité (dont la nationalité française) ou vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous est pas destinée.

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3) De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.